

## AVANT-PROPOS

A l'exception notable du présent rapport, qui abandonne pour la première fois le support « papier » pour le support informatique et se conforme ainsi à un usage bien établi dans presque tous les autres concours, le concours 2002 est marqué par une grande continuité par rapport à celui de 2001.

La première continuité est essentielle : c'est celle de l'esprit général de ce concours. C'est actuellement le seul concours littéraire qui soit à la fois pluridisciplinaire et généraliste. La plupart des épreuves y ont un coefficient identique et sont « sans programme ». Le jury s'efforce d'évaluer des capacités d'analyse et de réflexion *générales*, mises en œuvre selon l'esprit et l'orientation propre à chaque discipline, et s'appuyant sur des connaissances et des méthodes *particulières* relevant de ces disciplines. Étant donné qu'il n'y a « pas de programme » (ou un programme très large), le candidat doit pouvoir conserver une certaine liberté dans le choix des exemples empiriques qui appuient et guident sa réflexion, à condition qu'il montre aussi qu'il a acquis une connaissance de ces exemples particuliers, c'est-à-dire de quelques grandes œuvres, de certains textes ou faits marquants, de problèmes, questions ou événements majeurs, de règles linguistiques déterminées, etc. Une culture « littéraire » générale de haut niveau n'est ni une somme de connaissances spécialisées ni une culture des généralités. Rappelons aussi que, au contraire de ce qui se passe dans d'autres écoles, un élève reçu à l'ENS peut s'y orienter librement vers tous les types d'études de lettres ou de sciences humaines, quel que soit le concours (AL ou BL) qu'il a passé et quelles que soient les épreuves d'option (écrite ou orale) qu'il a choisies. (Profitons-en aussi pour rappeler que, contrairement à une idée répandue, si les classes préparatoires donnent au plus grand nombre d'élèves des méthodes de travail indispensables à de bonnes études supérieures et une solide formation classique dans les principales disciplines formatrices de l'esprit, les élèves reçus à l'ENS peuvent y embrasser une variété de disciplines bien plus grande que celles des agrégations classiques du second degré — notamment philosophie, histoire-géographie, lettres modernes, lettres classiques, langues. À l'ENS, on prépare certes les élèves à la recherche dans toutes ces disciplines et dans tous les domaines qu'elles recouvrent, mais on enseigne aussi, et au meilleur niveau, l'archéologie, la sinologie, la sociologie, l'économie, le droit, l'histoire de l'art, les études cinématographiques, la musicologie, l'histoire et la philosophie des sciences, la linguistique, les sciences cognitives, etc. On aura une idée de la variété de ces enseignements en consultant notre brochure des « Enseignements et recherches des

Départements et Laboratoires de Lettres et Sciences humaines » sur [www.ens.fr/enseignement/sommaire\\_2002\\_2003.html](http://www.ens.fr/enseignement/sommaire_2002_2003.html)).

La seconde continuité est subordonnée à la première. Il s'agit d'une part de celle du jury, dont la présidence demeure liée à la Direction de l'École et qui n'a subi d'autre évolution que le renouvellement « naturel » des commissions, et d'autre part de celle de la définition des épreuves et de leur poids respectif. Rappelons en revanche que le concours 2003 verra la mise en œuvre d'une réforme des coefficients d'oral, annoncée depuis plus d'un an, et destinée à accentuer encore le caractère propre de ce concours rappelé au paragraphe précédent. Le coefficient de l'épreuve d'option orale est ramené de 5 à 3. En outre, ou en compensation, chaque candidat choisira librement, *au moment de son inscription*, celle des épreuves de tronc commun d'oral qu'il souhaite voir affectée d'un coefficient supérieur (3 au lieu de 2).

La troisième continuité est celle des réformes techniques introduites l'an dernier (voir l'Avant-propos du rapport 2001) qu'on rappellera brièvement ici : nomination de présidents de commission, circulation des copies généralisée entre tous les membres de chaque commission pour la double correction de l'écrit, publication écrite (dans le présent rapport, et sur les murs de l'ENS pendant les oraux) et orale (lors de la réunion à l'ENS de tous les admissibles avant les épreuves) des membres du jury, ainsi que des règles et usages gouvernant les épreuves orales, afin de garantir une égalité d'information entre tous les candidats, notamment entre les « parisiens » et les « provinciaux ». Rappelons, dans le même sens, que nous ne communiquons plus les lycées de provenance des candidats admissibles ou admis.

Comme nous le signalions en effet dans une lettre aux professeurs des classes préparatoires de janvier 2002, nous souhaitons vivement « que diminue le fossé, qui est allé en s'accroissant au fil des années, entre quelques établissements, notamment parisiens, et tous les autres. Il ne traduit pas fidèlement une différence de « qualité » entre les préparations; il est aussi l'effet de la réputation des établissements, elle-même certes légitimement fondée sur la réussite des élèves qui en sont issus, mais aussi, parfois, entretenue artificiellement par la presse spécialisée ». Que tous les candidats sachent donc, une fois pour toutes, que ne sont notées ni leur provenance ni leur préparation, ni même leur travail ou leurs mérites, mais leur performance d'un jour à une épreuve singulière, et d'une manière qui n'a d'autre but que de la comparer à d'autres performances d'un jour. Insistons aussi sur le fait que, à un concours aussi important par ses effets de tous ordres que par le sens, souvent démesuré, qu'on lui attribue, nous veillons tout particulièrement au respect le plus strict des règles déontologiques

élémentaires : secret absolu des sujets, indépendance des membres du jury par rapport aux classes préparatoires et même par rapport à l'École, double correction des écrits sur fiches et sans annotation sur les copies, non-communication des notes d'écrit ou des provenances des candidats aux membres du jury lors des épreuves orales, etc. Il est préjudiciable au prestige de l'École normale supérieure que se répande l'idée qu'elle serait devenue une école pour parisiens privilégiés ou pour « héritiers » bien informés. C'est pourquoi nous continuerons à tout mettre en œuvre, dans le respect des règles de l'égalité stricte entre les candidats, pour que l'École soit, plus que jamais, ouverte aux meilleurs khâgneux, d'où qu'ils viennent.

La dernière continuité du concours 2002 est celle qu'on verra confirmée ci-après : c'est celle des résultats. On constate cette année encore qu'il y a deux types hétérogènes de « populations », comme disent les statisticiens, qui se présentent au concours. Moins de la moitié des candidats obtiennent des résultats qui peuvent leur laisser un espoir ou qui montrent qu'ils étaient de « vrais » candidats. Près de cinq cents candidats, en revanche, obtiennent une moyenne d'écrit inférieure à 7 sur 20, et la moitié d'entre eux n'obtiennent pas 5 sur 20. Ces chiffres dénotent une grande stabilité par rapport à l'an dernier. Répétons ce que nous écrivions alors. Le nombre excessif de « faux candidats » contribue parfois au découragement des correcteurs et à l'impression que le niveau général du concours baisse. Nous savons cependant qu'il témoigne plutôt du fait que les classes préparatoires littéraires jouent aujourd'hui bien d'autres rôles que de préparer aux concours des ENS et que tous leurs élèves, quels que soient leur niveau et leurs intentions, profitent pleinement de la formation générale qu'ils y reçoivent. L'alourdissement des tâches du jury est à ce prix.

Comme l'an dernier, enfin, nous avons pu constater l'excellente performance de la tête du concours, contrastant avec les résultats médiocres de la moyenne des candidats — dont le rapport qui suit se fait légitimement l'écho. Nous avons pu ainsi déclarer 181 candidats admissibles (chiffre record), c'est-à-dire nettement plus du double des 75 postes ouverts au concours. Le jury a tenu à laisser leurs chances à presque tous ceux qui avaient obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves écrites. (Pour des raisons techniques, il n'a pas été possible de les déclarer tous admissibles cette année).

À l'admission, on doit constater que la continuité entre les millésimes s'accompagne d'une énorme hétérogénéité entre les admis : le premier obtient un total de 496,5 (moyenne : 15,05) et les derniers un total de 370 (moyenne : 11,21). C'est là un fait, banal mais toujours instructif, que nous devons tous (candidats malheureux, candidats heureux, préparateurs, jurys, etc.) garder en mémoire. Il y a un écart immense entre les performances du premier reçu et celles du dernier sans qu'il y ait la moindre différence d'effet entre elles. Il n'y a quasiment

aucun écart entre les performances du dernier reçu et celles du premier recalé, alors que la différence de leurs effets est proprement catastrophique. C'est là l'injustice d'un concours dont les procédures sont en elles-mêmes justes. Du moins nous efforçons-nous de faire respecter les secondes sans pouvoir remédier à la première.

Le président du concours  
Directeur Adjoint de l'École normale supérieure  
Francis Wolff